



# Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

Montréal, 10 mai 2025

## **Déclaration de commémoration 10 ans après la manifestation des femmes à Bujumbura : Pour que vive la mémoire collective**

Il y a dix ans, des femmes burundaises, rassemblées par le courage et l'espoir, ont fait irruption dans l'espace public du centre-ville de Bujumbura pour dire non à la peur, non au silence, non à l'effacement. Ce jour-là, leurs pas résonnaient comme une clameur pour la dignité, la paix et la justice.

Dix années se sont écoulées depuis. Dix années lourdes de silences, de blessures, de combats souvent invisibles. Dix années pendant lesquelles certaines ont été réduites au silence, d'autres ont dû fuir, et plusieurs ont résisté dans l'ombre. Mais malgré le poids du temps et des épreuves, la mémoire n'a pas fléchi. Au contraire, elle s'est enracinée plus profondément, portée par la volonté farouche de ne pas laisser cette flamme s'éteindre.

Aujourd'hui, nous commémorons cette date non pas seulement comme un souvenir, mais comme un acte fondateur de notre mémoire collective. Car la lutte de ces femmes n'est pas un simple épisode du passé : elle est une pierre vivante dans l'édifice de notre histoire commune. Elle nous enseigne que la résistance peut prendre la forme d'une marche, que la dignité peut se tenir debout même dans la tourmente, et que la solidarité féminine peut faire trembler les murs de l'oppression.

Commémorer, c'est aussi réfléchir à ce que nous faisons de cette mémoire. Elle doit devenir force transformatrice : nourrir nos engagements, guider nos actions, inspirer nos politiques. Elle doit se traduire en espaces sécurisés pour les femmes, en paroles écoutées, en droits respectés. Elle doit vivre dans nos écoles, nos familles, nos institutions. Car une société qui oublie ses résistantes, ses combattantes de la dignité, est une société qui se condamne à répéter ses violences.

Cette mémoire est un devoir. Un devoir de transmission aux jeunes générations, aux filles qui cherchent leur voix, aux fils qui doivent apprendre à écouter. Un devoir d'honorer celles qui se sont levées alors que tout appelait à rester caché. Un devoir de poursuivre le chemin qu'elles ont tracé.

Dix ans après, nous réaffirmons que leur cri fait partie de notre héritage. Nous refusons l'oubli. Nous ancrons leurs pas dans notre mémoire collective pour que, demain encore, les femmes – au Burundi et ailleurs – puissent marcher, parler, créer, décider et vivre librement.

**Que leur courage inspire l'avenir. Que leur mémoire éclaire notre présent.**

**Sé Jeanne d'Arc ZANINYANA**

**Directrice Exécutive**